



HAL
open science

L'enseignement de la langue basque en France. Essai d'évaluation de son impact dans la société

Jean-Baptiste Coyos

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Coyos. L'enseignement de la langue basque en France. Essai d'évaluation de son impact dans la société. Sous la direction de Louis-Jacques Dorais et Abdallah El Mountassir. "L'enseignement des langues vernaculaires : défis linguistiques, méthodologiques et socio-économiques", L'Harmattan - Paris, pp.17-44, 2012. artxibo-00731279

HAL Id: artxibo-00731279

<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00731279>

Submitted on 12 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enseignement de la langue basque en France.

Essai d'évaluation de son impact dans la société

Jean-Baptiste Coyos

IKER UMR 5478 (CNRS, Bordeaux 3, UPPA¹) – Bayonne

1. Introduction

L'enseignement de la langue basque connaît un développement continu ces dernières années en France, principalement à l'école maternelle et primaire, tant dans la filière bilingue à parité horaire que dans celle dite « immersive ». Au-delà de l'étude de sa structuration et des objectifs affichés par ses promoteurs, il paraît important d'évaluer l'impact de cet enseignement dans la société en Pays Basque Nord (Pays Basque de France), sur la place de la langue basque dans cette société et en particulier sur les pratiques et les représentations linguistiques. En effet comme nous le verrons, l'enseignement du basque et en basque est considéré par les pouvoirs publics et par le grand public comme la solution ou une part essentielle de la solution à la faible transmission familiale de la langue et à la diminution constante du nombre de locuteurs de basque en France.

Par « impact de l'enseignement », on entend l'influence qu'il a sur la place de la langue basque dans la société, sur la revitalisation de la langue au côté du français, langue largement dominante. Pour essayer d'évaluer cet impact divers travaux et enquêtes sont utilisés, comme les enquêtes sociolinguistiques successives sur la connaissance et l'usage de la langue basque, la dernière date de 2006, ou celle de 2009 sur le parcours universitaire et socioprofessionnel des jeunes ayant fait leur scolarité dans la filière pédagogique immersive.

Après une brève introduction sur l'état actuel de la langue basque en France et en Espagne, une présentation de l'évolution de l'enseignement scolaire du basque et en basque en France et de la politique linguistique que commencent à mettre en œuvre les pouvoirs publics, nous essaierons d'évaluer les effets de cet enseignement sur l'usage de la langue, et

¹ Université de Pau et des Pays de l'Adour.

d'une façon plus générale sur la place de la langue basque dans la vie publique et privée au côté du français.

2. La langue basque et sa situation actuelle

La langue basque (*euskara* en basque) ou sa protolangue est considérée par la plupart des spécialistes comme une langue pré-indoeuropéenne, antérieure par conséquent à l'arrivée des Indo-européens en Europe de l'Ouest². Pour des raisons méthodologiques, il existe un large consensus parmi les linguistes bascologues, à défaut de preuves irréfutables de rattachement, pour considérer le basque comme une langue isolée³.

Le basque est parlé à l'heure actuelle en France dans la partie ouest du département des Pyrénées-Atlantiques (provinces du Labourd, de Basse-Navarre et de Soule) et en Espagne dans la Communauté autonome d'Euskadi (provinces d'Alava dans sa partie nord, de Biscaye et du Guipúzcoa) et dans la partie nord-ouest de la Communauté forale de Navarre. Le Pays Basque d'Espagne est aussi appelé Pays Basque Sud, celui de France Pays Basque Nord.

Le basque est une langue avec une grande diversité dialectale qui peut entraîner une non-compréhension entre dialectes parfois peu éloignés géographiquement. Mais ces frontières dialectales se relâchent progressivement sous le double effet de l'affaiblissement des dialectes eux-mêmes et de la montée en puissance d'une forme standardisée de la langue, *euskara batua* « le basque unifié », conséquence des échanges de plus en plus nombreux entre bascophones d'origines diverses grâce aux moyens de transport modernes et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

De même, la définition de l'aire géographique de la langue est maintenant moins évidente. Le passage d'une société rurale et traditionnelle à la société industrielle puis postindustrielle, ainsi que l'action des pouvoirs publics espagnol et français, en particulier

² Certains géogénéticiens avec comme chef de file Luigi Luca Cavalli-Sforza suggèrent que le peuplement et la langue basques sont présents en Europe depuis une période bien plus ancienne, allant très au-delà de ce à quoi les méthodes linguistiques classiques permettent de remonter (*Gènes, peuples & langues*, 1996, Travaux du Collège de France, Paris, Odile Jacob). En effet, ils considèrent la langue basque comme le prolongement des parlers des premières populations du continent européen installées il y a environ 35 000 à 40 000 ans.

³ Le basque a été comparé depuis le XIX^{ème} siècle à beaucoup de langues ou familles de langues qui auraient pu lui être apparentées : les langues indoeuropéennes, les langues du Caucase, les langues finno-ougriennes, le berbère, l'ibère langue non-indoeuropéenne disparue, etc. Les résultats de ces recherches n'ont pas convaincu la majorité des bascologues. Au plan de l'ancienneté du basque, on se situe également dans des périodes très anciennes avec les comparatistes multilatéralistes qui comme Merritt Ruhlen posent l'existence de la macrofamille dite déné-caucasique à laquelle appartiendrait le basque, famille ayant précédé sur le continent eurasiatique la macro-famille eurasiatique (*The Origin of Language*, 1994, New York, John Wiley & Sons).

l'enseignement obligatoire de ces deux langues, a amené progressivement le basque à devenir minoritaire. Toutefois, les efforts de revitalisation, surtout en Pays Basque Sud dès la fin du franquisme avec la création des communautés autonomes, la mise en place de politiques linguistiques axées sur l'enseignement en basque, font qu'on trouve dorénavant des locuteurs dans des zones qui n'étaient plus bascophones, en particulier dans les grandes agglomérations.

La langue basque bénéficie en France d'enquêtes sociolinguistiques régulières depuis près de vingt ans, grâce aux efforts du Gouvernement de la Communauté autonome basque (*Eusko Jaurlaritza*), principal financeur. Selon la dernière menée en 2006, *IVe enquête sociolinguistique*, 22,5 % des habitants du Pays Basque Nord de 16 ans et plus sont bilingues français-basque, soit 51 800 personnes (Gouvernement autonome basque, 2008 : 77). 8,6 % sont bilingues « réceptifs » ou « passifs ». 68,9 % sont non-bascophones, soit 158 600 personnes. En 1991 les non-bascophones étaient moins nombreux, 58,8 %. Le pourcentage des bilingues était de 32,73 % et on comptait même des monolingues bascophones évalués à 2 900 personnes, 1,43%. On assiste donc depuis plusieurs décennies à une diminution constante du nombre de bascophones. On peut donc dire que le basque en France est une **langue minoritaire**, au sens où elle compte moins de locuteurs que ceux de français, langue que tous les habitants du Pays Basque Nord parlent, et **langue menacée**, au sens où le nombre et le pourcentage de locuteurs diminuent constamment.

A l'inverse, pour l'ensemble du Pays Basque on est passé de 529 000 bilingues (22,3 %) en 1991 à 665 800 bilingues (25,7 %) en 2001. Cette remontée du pourcentage global de locuteurs est due essentiellement à la politique linguistique volontariste mise en place dans la Communauté autonome d'Euskadi, avec un gros effort porté sur l'enseignement dans la langue (30,1 % de bilingues en Euskadi en 2006 contre seulement 24,1 % en 1991).

Face à la grande diversité dialectale, la nécessité d'une forme écrite unifiée de la langue était en débat dès le XIX^{ème} siècle. Mais c'est l'Académie de la langue basque, *Euskaltzaindia*, institution transfrontalière créée en 1919, qui, plus récemment, à partir des années soixante du XX^{ème} siècle a élaboré une forme standard de l'écrit, *euskara batua* « le basque unifié ». Elle s'est diffusée assez largement des deux côtés de la frontière dans l'enseignement jusqu'à l'université, les grands médias et l'administration d'Euskadi, pour

devenir aussi une forme d'oral cohabitant de façon plus ou moins heureuse et variée avec les parlers locaux là où ils n'ont pas disparu.

Le travail de fixation en grande partie achevé a porté sur les règles graphiques et l'orthographe, puis sur la morphologie nominale et verbale, le lexique avec un dictionnaire du basque unifié en perpétuelle augmentation.

Dans les régions où le dialecte est faible ou a disparu, c'est le basque unifié que l'on enseigne. Là où il est encore vivant c'est plutôt le dialecte à l'école primaire. Mais la cohabitation des deux formes de basque peut poser certains problèmes, ainsi aux locuteurs natifs âgés qui n'ont pas été scolarisés en basque qui peuvent avoir des difficultés de compréhension du basque unifié et un sentiment de dévalorisation, d'inadaptation de leur parler. Néanmoins si le basque unifié est loin d'être connu de tous, il est de plus en plus accepté, au pire comme un mal nécessaire à l'intercompréhension et comme outil indispensable à la vie moderne dans laquelle le Pays Basque est partie prenante, en particulier pour l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

3. Les débuts d'une politique linguistique publique : La structuration de l'enseignement du basque et en basque

3.1. Aperçu historique de la place de la langue basque à l'école

L'enseignement du basque et en basque n'est pas une chose nouvelle en France. Ainsi il existait dès le XVIIème siècle des écoles à caractère laïc dites « petites écoles » ou *ororen eskolak* (« écoles de tous ») dans de nombreux villages. Elles assurèrent jusqu'à la révolution la formation d'un lectorat bascophone (Oyharçabal). L'enseignement portait essentiellement sur l'apprentissage de la lecture. Associé à l'enseignement du catéchisme, il favorisait l'éducation religieuse. En effet la langue basque était la langue de la religion catholique et ceci subsistera, selon les territoires, jusqu'au moins au début du XXème siècle. Ainsi à la Révolution, le « cahier de remontrances » du clergé du Labourd indiquait que les Basques, « à cause de leur idiome ne pouvant avoir des ministres de la Religion que parmi les naturels du pays » (Goyhenetche, 2002 : 154).

Mais, et ceci est bien connu, à partir de 1793 et plus particulièrement avec le rapport de l'abbé Grégoire du 4 juin 1794 « sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française », le français devient la langue unique à imposer, en Pays Basque également. La langue basque disparaîtra quasiment complètement de

l'enseignement au cours du XIXème siècle, sauf dans l'éducation religieuse hors cadre scolaire.

C'est bien plus tard, en 1964, qu'un petit groupe de parents ouvre la première *ikastola*⁴ au Pays Basque Nord, à Arcangues (Labourd) avec 5 élèves. La nouvelle association se propose de promouvoir un système scolaire ayant pour but l'acquisition par l'élève d'un bilinguisme équilibré. Le développement lent mais continu de cette filière pédagogique immersive se fera longtemps dans un contexte hostile, tant de la part des pouvoirs publics que de la majorité de la population. De son côté, l'enseignement bilingue à parité horaire français-basque a débuté en 1983 à l'école publique de Sare (Labourd). Il existait jusque-là un enseignement de la langue basque à raison de 3 heures par semaine dans quelques écoles publiques et privées catholiques. Depuis les deux types de filière pédagogique bilingue, à parité horaire et par immersion, ce sont chacune bien développées, surtout celle à parité horaire dans l'enseignement public.

Mais on assiste à l'heure actuelle à une inflexion très nette sous l'impulsion des pouvoirs publics qui relaient l'action militante des décennies précédentes, dans le cadre de l'Office Public de la Langue Basque installé à Bayonne⁵. Si un changement politique ou économique marqué est la situation favorable la plus souvent observée pour un changement correspondant dans le destin linguistique (Dorian, 1987 : 58), il est un peu tôt pour dire si la création de cet outil pourra entraîner un changement radical de la situation de la langue basque en Pays Basque Nord.

3.2. La politique linguistique publique et ses limites - Les objectifs affichés de l'enseignement du et en basque

L'objectif principal du projet de politique linguistique de l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) a été celui du développement de l'apprentissage scolaire du et en basque. Je cite : « *Le constat est simple : la langue basque ne survivra pas si le nombre de locuteurs n'arrête pas dans un premier de temps de décroître (...). La quasi-disparition de la*

⁴ Les *ikastola* sont des écoles privées associatives, sous l'égide de Seaska association régie par la loi de juillet 1901, où l'enseignement se fait entièrement en basque en maternelle (de 2 à 5 ans) et au cours préparatoire (6 ans). Le français n'est introduit qu'à partir de la dernière année de cycle 2 (1e CE1), à raison de trois heures par semaine, passant progressivement à 5 heures puis 8 heures en cycle 3. Dans le secondaire l'enseignement se poursuit majoritairement en basque et l'apprentissage de la langue basque se fait à raison de 4 heures par semaine. Depuis 1993 ces établissements sont passés sous contrat d'association avec l'État et la plupart des enseignants sont des professeurs contractuels de droit public, rémunérés par l'État.

⁵ L'Office Public de la Langue Basque est un organisme de droit public (Groupement d'Intérêt Public) créé fin 2004 qui a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une politique linguistique pour la langue basque. Ses

transmission naturelle invite forcément à rechercher l'accroissement du nombre de locuteurs complets au sein des nouvelles générations » (OPLB, 2006, *Projet de politique linguistique* : 8-9).

« *Le développement de l'enseignement du basque à l'école a déjà produit ses premiers effets puisque le déclin de la langue semble aujourd'hui enrayé au niveau des classes d'âge les plus jeunes* » (ibid. : 10). « *Le projet de politique linguistique se fixe comme enjeu de structurer et développer l'apprentissage de la langue grâce à l'école, outil indispensable à la transmission du basque, tout à la fois langue enseignée et langue d'enseignement* » (ibid. : 23).

Cette stratégie choisie est parfaitement logique puisqu'elle prend en compte la situation de la langue basque en France, en particulier un nombre de locuteurs en diminution permanente et une transmission familiale très faible. Elle peut s'appuyer sur un dispositif tant public que privé d'enseignement scolaire de la langue déjà bien implanté et sur une demande sociale des familles bien réelle. Une preuve de cette dernière est l'augmentation constante des effectifs alors que l'inscription des enfants en classe bilingue se fait sur la base du volontariat des parents.

Mais la place préminente de l'enseignement de la langue dans le projet de politique linguistique publique mis en place doit être questionnée, en ce qui concerne la revitalisation de la langue et en particulier son usage dans la vie quotidienne, en dehors du cadre scolaire. D'ailleurs l'avant-projet de cadre opérationnel pour la période 2010-2016 présenté par l'Office public de la langue basque en décembre 2009 prend en compte cette problématique qui n'était même pas évoquée dans le projet de 2006 : « *Le développement de la connaissance est nécessaire mais non suffisant (...) une politique linguistique n'est efficace que si on agit à la fois sur la transmission et sur l'usage* » (OPLP, 2009 b : 14)⁶.

Un autre point discutable du projet de politique linguistique de 2006 est le suivant. Ses rédacteurs laissent entendre que l'enseignement en plus de participer à l'arrêt du déclin de la langue, ce qui est indéniable, va permettre de stopper « *la quasi-disparition de la transmission naturelle [familiale]* » (p. 9) : « *Le phénomène (...) prouve que le processus n'est pas irrémédiable et qu'un jeune apprenant le basque à l'école et devenant lui-même parent*

partenaires sont l'État, la Région Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil des élus du Pays Basque et le Syndicat intercommunal de soutien à la culture basque.

⁶ « Nous n'avons pas donné l'importance qu'il fallait à l'usage et la politique linguistique est restée boiteuse » a dit en conférence de presse le président de l'OPLB lors de la présentation de cet avant-projet (quotidien *Berrria*, 17/02/2009, p. 14). Cette avancée dans la réflexion est particulièrement importante, parce qu'elle prend en compte l'évidence que la vitalité d'une langue se mesure d'abord à son usage, mais aussi que la connaissance d'une langue peut ne pas avoir d'effet sur son usage.

quelques années plus tard, peut à court terme relancer la transmission familiale, condition essentielle à la pérennité du processus de revitalisation » (p. 11) .

Il est évident que bien d'autres conditions doivent être réunies pour qu'un jeune qui a appris la langue à l'école la transmette ensuite à ses enfants. Il y a là un raccourci qui ne tient pas, même si évidemment la connaissance de la langue est une condition sine qua non de la transmission en famille.

Ici on retrouve un risque souvent souligné par les sociolinguistes lorsque la société en général se décharge d'une entreprise sociale et la laisse à la charge de l'école (voir ci-dessous par exemple Nancy Dorian, 1987 : 61, ou Fishman critiquant le slogan « The school can do it ! », 1991 : 368). La transmission familiale de la langue ne relève pas de l'école. Mettre son enfant dans une école bilingue pour qu'il apprenne le basque n'exonère pas ces parents, ni les pouvoirs publics, chacun a leur place, d'avoir une politique dynamique en faveur de la langue s'ils ne veulent pas que la langue demeure seulement une matière comme une autre de l'enseignement scolaire.

4. Aperçu de points de vue de chercheurs - L'apport d'autres expériences d'enseignement de langue minoritaire et le cas de la langue basque

L'enseignement de la langue dans le cas d'une langue minoritaire a souvent été la première et parfois la seule action d'aménagement linguistique pour préserver la langue, quand il ne s'agissait d'empêcher sa disparition.

Les chercheurs en politique linguistique ont beaucoup insisté sur cette dimension de l'apprentissage et de l'enseignement. Robert L. Cooper, par exemple, en a même fait un des trois domaines de la planification linguistique (*language planning*) au côté de la planification du corpus (*status planning*) et de celle du statut (*status planning*) : la planification de l'acquisition (*acquisition planning*)⁷. « *Acquisition planning (...) refers to organized efforts to promote the learning of a language* » (1989: 157). Il précise ainsi les objectifs respectifs de la planification du statut et de la planification de l'acquisition : « *Status planning is an effort to regulate the demand for given verbal resources whereas acquisition planning is an effort to regulate the distribution of those resources* » (*ibid.* : 120, c'est l'auteur qui souligne).

⁷ « *Considerable planning is directed toward language spread, i.e. an increase in the users or the uses of a language or language variety, but not all planning for language can be subsumed under the rubric of status planning (...) when it is directed toward increasing the number of users – speakers, writers, listeners, or readers – then a separate analytic category for the focus of language planning seems to me justified* » (1989 : 33).

Ainsi un objectif de l'enseignement d'une langue donnée peut être la réacquisition par des populations pour lesquelles ce fut à une époque donnée le vernaculaire, la langue propre (*ibid.*: 159). Ce peut être aussi le maintien de la langue dans le cas de populations où la langue est de moins en moins parlée. Dans le cas de la langue basque en France, on a un composé des deux objectifs puisque si la langue n'est plus ou presque plus parlée de façon traditionnelle dans la partie côtière, dans l'agglomération Bayonne-Biarritz-Anglet et dans certaines petites villes de l'intérieur, elle l'est encore même si ce n'est pas par toute la population dans certains villages de l'intérieur.

Mais, ceci est maintenant reconnu par tous les spécialistes, l'enseignement n'induit pas l'usage de langue en dehors de la salle de classe ou de l'école s'il n'y a pas de raisons pratiques de l'utiliser (Cooper, 1989: 161). C'est une des leçons souvent citée de l'expérience irlandaise d'enseignement du gaélique. Au contraire, la réussite de la renaissance de l'hébreu près de deux mille plus tard, Cooper parle de *renativization*, est certes liée à la ferveur nationaliste qui a imposé l'hébreu dans les écoles mais aussi à l'hétérogénéité linguistique de la population juive qui a permis à l'hébreu de jouer le rôle de vernaculaire (*vernacular role*, *ibid.* : 161). Je dirais plutôt que l'hébreu a d'abord servi de langue de communication entre personnes de langue maternelle différente, de *lingua franca*. La langue basque, elle, ne pourrait pas jouer ce rôle, une *lingua franca* n'est pas nécessaire puisque le français ou le castillan sont parlés par tous les bascophones et jouent ce rôle.

Joshua Fishman également, a insisté dans *Reversing Language Shift* (1991) sur les limites de l'enseignement scolaire en particulier en ce qui concerne la transmission intergénérationnelle, observant que sans elle chaque génération doit recommencer au « point zéro » (1991: 369). Il consacre un chapitre entier, 13 Limitations on School Effectiveness in Connection with Mother Tongue Transmission, à la critique du slogan « The School can do it ! ». Le problème de la revitalisation d'une langue menacée, de l'inversion du glissement linguistique selon sa formule (*Reversing Language Shift*), est multifactoriel (1991: 379). Les efforts de scolarisation doivent être reliés aux fonctions de la langue dans le milieu familial et de proximité, afin que la langue soit utilisée en dehors de et après l'école, que l'école ne soit pas seulement le lieu d'enseignement d'une seconde langue (2001: 14). L'objectif est que la langue minoritaire devienne la première langue d'une nouvelle génération.

Cependant Copper en reprenant Nancy Dorian (1987) observe que même si l'acquisition de la langue ne se traduit pas en usage, celle-ci peut avoir beaucoup d'utilité dans le cadre des efforts de maintien de cette langue. Le soutien de la communauté et de l'école à une langue menacée peut mitiger les attitudes négatives envers la langue et ses

locuteurs que les locuteurs eux-mêmes et les locuteurs potentiels ont intériorisées. Les efforts de promotion de la langue aident à transmettre l'histoire de la population et les modes de vie traditionnels qui sont menacés en même temps que la langue. Ils apportent certains bénéfices économiques à la communauté sous la forme d'emploi d'enseignants, d'aides éducateurs, de production de matériels, etc. (Cooper, 1989: 162). C'est, d'une façon spécifique, ce qui se passe en Pays Basque et que je vais essayer d'explicitier de façon plus complète dans le paragraphe suivant.

5. Les effets de l'enseignement sur la place de la langue basque en Pays Basque Nord

Comme l'observe Cooper, la planification linguistique ne s'opère pas dans un vide social (*social vacuum*) et les difficultés pour évaluer son efficacité sont considérables (Cooper, 1989: 163). Il est rarement simple de déterminer le degré auquel un objectif de planification donné a été atteint. Il est habituellement encore plus difficile de déterminer quels facteurs ont contribué à ce résultat et encore plus difficile de déterminer la contribution relative de chacun des facteurs. C'est donc un essai que je propose ici, essai qui me semble nécessaire car ne pas le faire serait renoncer à évaluer un des axes majeurs, si ce n'est l'axe majeur de la politique linguistique publique qui se met en place en Pays Basque Nord.

5.1. Un effet direct : La formation de jeunes locuteurs bilingues plus ou moins compétents – La transmission familiale est plus efficace que l'enseignement scolaire

Nous avons évoqué au paragraphe 2 les enquêtes sociolinguistiques et la diminution constante du nombre de locuteurs en France (Pays Basque Nord). Toutefois si la perte globale de locuteurs se poursuit, les générations les plus âgées sont les plus bascophones, on note un arrêt de la chute dans la tranche d'âge 16-24 ans, conséquence directe du développement de l'enseignement bilingue à parité horaire et immersif, puisque la transmission familiale elle n'augmente pas. Il s'agit généralement d'un bilinguisme déséquilibré au profit du français.

Voici les données de l'enquête de la IV^e enquête sociolinguistique de 2006⁸. Sont distingués les bilingues, les bilingues réceptifs (« comprennent bien le basque sans pouvoir le parler correctement », p. 82) et les non-bascophones, p. 82. Avec la génération des 16-24 ans, on a un retournement de situation puisque le pourcentage de bilingues augmente nettement, alors qu'il ne faisait que diminuer plus on allait vers les tranches d'âge les plus jeunes. Si le

⁸ Pays Basque Nord : enquêtes par téléphone de novembre à 2006 à janvier 2007, 2 000 personnes de plus de 15 ans, en basque si l'enquêté est bascophone.

pourcentage de bilingues réceptifs lui diminue alors qu'il avait augmenté dans les tranches d'âge moyen, on note que le pourcentage global de non-bascophones chez les 16-24 ans a nettement diminué pour retrouver presque le niveau de celui des 50-64 ans. Chez les 25-34 ans le pourcentage de non-bascophones a aussi diminué par rapport à celui des 35-49 ans, mais également celui des bilingues actifs. C'est la tranche d'âge où le pourcentage de non-bascophones est le plus élevé.

Tableau 4. La compétence linguistique en fonction de l'âge. Pays Basque nord, 2006 (%)

Groupes d'âge	Population des 16 ans et plus		
	Bilingues	Bilingues réceptifs	Non-bascophones
≥ 65	32,4	8,1	59,5
50-64	26,8	5,9	67,4
35-49	17,5	10,1	72,4
25-34	11,6	10,4	77,9
16-24	16,1	9,6	74,2
P. Basque nord	22,5	8,6	68,9

Source : IV^e Enquête sociolinguistique. Sous-ministère de la politique linguistique, Gouvernement basque, 2006.

Ces données, si elles sont fiables, laissent entendre que l'enseignement de la langue basque a un effet quantitatif, avec l'augmentation du nombre de jeunes bilingues. Une première analyse laisse supposer également qu'il devient qualitativement plus efficace puisque leur niveau de compétence linguistique augmente avec proportionnellement plus de bilingues et moins de bilingues réceptifs.

Concernant la transmission familiale qui aurait pu expliquer cette nette augmentation du pourcentage de bascophones chez les 16-24 ans, l'enquête nous dit : « *La proportion de ceux dont le basque seul, ou le basque et le français sont les langues maternelles est la plus élevée chez les adultes de 65 ans et plus (37,5%). Cette proportion diminue constamment avec l'âge. Ainsi chez les jeunes de moins de 25 ans, la proportion de ceux dont le basque seul, ou, le basque et le français sont les langues maternelles est de 14,1%* » (2006 : 96). En tenant compte des jeunes qui ont pu oublier leur langue maternelle car ils ne l'ont plus parlée à la maison et n'ont pas été scolarisés en basque, on peut avancer que l'enseignement scolaire a bien un effet positif sur le pourcentage de bascophones, même s'il est peut-être limité.

En données chiffrées, les gains linguistiques, c'est-à-dire la différence entre ceux qui ont appris le basque sans l'avoir eu comme langue maternelle et ceux qui l'ont perdu, augmentent dans la jeune génération : « *La proportion des gains linguistiques est faible chez les 25 ans et plus : 1,6% de nouveaux bascophones. Par contre dans la tranche d'âge la plus*

jeune, les 16-24 ans, la proportion des nouveaux bascophones est de 4,5%, soit presque trois fois plus importante, 1.300 personnes précisément. De même, les gains partiels sont importants chez les plus jeunes : la proportion des locuteurs partiellement basquisés est de 8,5% exactement » (2006 : 102).

Un autre point important est d'analyser qualitativement la compétence linguistique des jeunes bascophones de cette tranche d'âge 16-24 ans. L'enquête distingue dans un deuxième temps parmi les bilingues, les bilingues plutôt bascophones, équilibrés et plutôt francophones par tranches d'âge. Si la proportion de bascophones augmente maintenant pour la première fois chez les jeunes sous l'effet de l'apprentissage à l'école, ceux-ci sont des bilingues qui s'expriment mieux en français (42,2% des bilingues de 16-24 ans) ou aussi bien en basque qu'en français (45% de bilingues équilibrés). Les bilingues plutôt bascophones sont des personnes qui « *s'expriment mieux en basque qu'en français. Ils constituent les 24,7% des bilingues et les 5,5% des habitants du Pays Basque nord. La plus forte proportion des bilingues plutôt bascophones se situent chez les 65 ans et plus (39,7%) et cette proportion baisse avec l'âge. Chez les bilingues de moins de 25 ans, 12,8% s'expriment mieux en basque. Cette proportion a baissé peu à peu au cours de ces dix années, car en 1996 la proportion des bilingues plutôt bascophones étaient de 32,2%. Par ailleurs, pour la quasi-totalité d'entre eux, le basque est leur première langue et ils vivent dans des zones bascophones et dans des petites communes principalement en Basse-Navarre et Soule » (2006 : 91).*

De ces résultats on peut déduire que la transmission familiale est plus efficace que l'enseignement scolaire puisque les locuteurs sont plus performants lorsqu'ils ont eu le basque comme langue maternelle.

5.2. Un effet direct : Les « bénéfiques » économiques - L'économie de l'enseignement du et en basque

Un autre effet direct très important du développement de l'enseignement du et en basque est celui que nous pourrions appeler l'économie, l'activité économique liée à l'enseignement de la langue basque, considéré comme un service. En effet l'enseignement a nécessité la création de postes d'enseignants de et en basque, la production de matériel pédagogique spécifique, mais aussi la création de postes de personnels non-enseignants bascophones comme les aides-maternelles, les surveillant(e)s de cantines, etc.

Au fur et à mesure que de nouvelles classes ont été ouvertes, de nouveaux postes d'enseignants ont été créés, des demi-postes de basque dans l'enseignement bilingue et des postes complets dans l'enseignement par immersion. En 2008-2009, l'enseignement bilingue

représentait 24,7% des effectifs dans les établissements publics, 29,3% dans les établissements privés catholiques. On comptait en tout 7 559 élèves du premier degré dans les filières bilingue à parité horaire ou immersive sur 24 550, soit 30,79% des élèves (dont 1639 dans les écoles immersives). En maternelle ce sont presque 40% des enfants qui y sont inscrits. Concernant le nombre de postes d'enseignants de basque, en 2004-2005 on comptait 236,75 postes dans le premier degré dont 93 dans les écoles immersives (OPLB, 2005, *Diagnostic de l'offre d'enseignement... : 27*)⁹. Depuis entre quatre et six postes sont créés chaque année en primaire et dans le cas de l'enseignement immersif, par exemple, 11 postes devaient être créés entre 2009 et 2011¹⁰. Dans le secondaire, il y a beaucoup moins de postes car l'enseignement bilingue y est beaucoup moins développé.

La production de matériel pédagogique, outil indispensable à l'enseignement du basque, a été reconnue comme un secteur essentiel et, plus particulièrement depuis 2000, la traduction en basque d'ouvrages scolaires français et la création originale se sont développées. C'est le centre pédagogique Ikas qui est chargé dans le cadre d'un conventionnement avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique d'assurer cette production¹¹. Il compte huit salariés. Plus d'une soixantaine d'outils pédagogiques divers ont été produits en presque dix ans, principalement pour l'enseignement du premier degré : manuels scolaires, cahiers d'activités, ouvrages de littérature jeunesse, CD, mallettes pédagogiques, affiches et panneaux muraux...

Par contre l'édition non-scolaire pour enfants qui aurait pu profiter de ce développement et d'un lectorat potentiel qui augmente n'a pas réussi à proposer une offre durable. Plusieurs magazines entièrement en basque ont été lancés successivement ces vingt dernières années mais aucun n'a pu durer plus de quelques années. Il n'y a pas non plus de production audiovisuelle pour le public en âge scolaire en Pays Basque Nord.

A côté de l'enseignement a commencé à se développer également une offre complémentaire de loisirs en basque hors temps scolaire. La principale offre de centres de loisirs sans hébergement et de centres de vacances en basque est celle de l'association Uda Leku avec une dizaine d'emplois.

⁹ Les postes incomplets correspondent à ceux d'enseignement dit d'initiation, une ou deux heures par semaine, modèle qui est maintenant abandonné.

¹⁰ Convention entre la fédération Seaska des écoles immersives (*ikastola*), le Ministère de l'éducation nationale et l'Office Public de la Langue Basque signée le 12 juin 2009. Mais les mesures de suppression de postes mises en œuvre dans l'Éducation nationale vont affecter directement cette convention.

¹¹ Ikas est une association « à qui il est reconnu par convention une mission de service public en matière de production, d'édition et de diffusion de matériel pédagogique en langue basque » (<http://www.mintzaira.fr>).

On peut signaler aussi, même s'il n'est pas directement lié à l'enseignement scolaire car il le précède dans le parcours de l'enfant, l'accueil collectif en langue basque de la petite enfance. Un dispositif de labellisation des crèches bilingues a été mis en place depuis peu sous l'égide de l'OPLB, en partenariat avec le Conseil général et la Caisse d'allocations familiales de Bayonne. Trois modèles d'accueil : l'un individualisé en basque ou en français, selon le choix des familles, l'autre assuré en langue basque pour l'ensemble des enfants fréquentant la structure (deux crèches pour l'heure) et le troisième assuré paritairement en langue basque et en français pour tous les enfants. Là aussi quelques emplois de personnel bascophone ont déjà été créés.

Un autre effet direct du développement de l'enseignement scolaire est la décision d'apprendre le basque chez certains parents qui ont inscrit leurs enfants en classe bilingue. L'enquête *L'enseignement du basque aux adultes natifs et non natifs* montre ainsi que parmi 879 adultes apprenant le basque le soir en 2008-2009 avec AEK¹², 179 ont choisi comme motivation, parmi d'autres, « pour aider mes enfants qui l'apprennent à l'école » (Baxok et Coyos, 2010 : 259). L'enseignement scolaire du basque a bien un effet sur l'apprentissage du basque par certains parents adultes.

5.3. Un effet indirect : Une forme de reconnaissance de la langue, mais pas complète – Pas de reconnaissance juridique

Un premier type de reconnaissance de la langue basque est celui récent que constitue la participation de l'État dans l'Office Public de la Langue Basque. En effet l'État y est représenté par le Préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques, le Directeur Régional des affaires Culturelles et le Recteur de l'Académie de Bordeaux. C'est donc un engagement clair des pouvoirs publics, de l'éducation nationale qui pour l'instant comme dit plus haut a permis de développer fortement l'enseignement.

La population dans son ensemble n'en est peut-être pas consciente car les travaux de cette structure, même si celle-ci est publique et communique régulièrement, sont peu ou pas connus, sauf des militants de la langue et dans une moindre mesure des personnes impliquées dans l'enseignement du et en basque.

Bien sûr il ne s'agit pas d'une reconnaissance juridique. On connaît le cadre constitutionnel et législatif qui encadre les langues régionales et l'utilisation qui en est faite

¹² L'association AEK (*Alfabetatze eta Euskalduntze Koordinakundea*) accueille la majorité des adultes qui apprennent le basque en Pays Basque Nord. En 2008-2009, par exemple, il y avait 955 apprenants dans les *Gau*

par les autorités en particulier le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État¹³. On ne s'y étendra pas ici. L'article 75-1 rajouté en 2008 à la Constitution, « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », n'apporte aucune protection juridique particulière, ni n'implique un caractère quelconque d'officialisation des langues régionales.

5.4. Un effet indirect : L'évolution de l'image de la langue basque - Une langue qui s'écrit, langue d'enseignement et de culture

Nous sommes ici dans un domaine plus difficile à évaluer. Mais nous pouvons nous appuyer sur des faits en corrélation avec la scolarisation en langue basque, à partir d'observations empiriques.

Le basque est une langue qui a une orthographe, qui s'écrit, avec laquelle on peut enseigner

Une avancée importante évoquée plus haut a été celle de la codification de la langue. L'Académie de la langue basque en élaborant une forme standard de l'écrit, *euskara batua*, en fixant une orthographe partiellement adaptée aux dialectes a grandement facilité l'organisation de l'enseignement du et en basque. Ceci a permis, permet encore de balayer les préjugés du type « Le basque ne s'écrit pas », « on ne sait pas comment il faut l'écrire », etc.

Un autre type de préjugé du genre « on ne peut pas enseigner la physique en basque » a été contredit au fur et à mesure que les enseignements de toutes les matières se sont développés jusqu'à l'Université, en particulier au Pays Basque Sud¹⁴. Ainsi dans les écoles immersives, les *ikastola*, ce sont l'ensemble des matières qui sont enseignées en basque. C'est une grande avancée : la langue basque en plus d'être langue enseignée est **langue**

eskola (littéralement « école de la nuit »), auxquels s'ajoutent ceux qui apprennent la langue dans le cadre du travail ou d'une formation professionnelle. Elle compte 5 salariés enseignants ou administratifs.

¹³ Ainsi le Conseil d'État, s'appuyant sur le rajout à l'article 2 de la Constitution et sur la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, a utilisé la différence de traitement entre les langues étrangères et les langues régionales dans le Code de l'éducation pour annuler le 29 novembre 2002 les textes du ministre de l'Éducation nationale, relatifs à l'enseignement bilingue en langues régionales à parité horaire et les textes relatifs à la mise en œuvre de l'enseignement bilingue par immersion dans les écoles et établissements « langues régionales ». En effet le rajout de 1992 à l'article 2 de la constitution française précise : « La langue de la République est le français ». Certes la constitution mentionne depuis 2008 les langues régionales dans son article 75-1 : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », mais la primauté du français n'est pas entamée.

¹⁴ Ce préjugé était, est encore largement répandu, même parmi les élites intellectuelles. Ainsi, on peut lire ceci dans le rapport du professeur Guy Carcassonne, *Étude sur la compatibilité entre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et la Constitution*, remis le 9 septembre 1998 au premier ministre à propos des langues régionales : « Or si l'on peut juger raisonnable l'enseignement de ces langues, il est tout sauf assuré

d'enseignement. Cette fonction importante peut être étendue à tous les domaines d'enseignement, à l'enseignement à distance, à la formation continue en entreprise ou dans les administrations comme cela est déjà le cas dans la Communauté autonome basque, avec le travail d'adaptation nécessaire aux réalités du Pays Basque Nord.

La fixation de l'orthographe et l'élaboration du basque unifié a aidé à la production de matériel pédagogique standardisé, utilisable dans les différents points du territoire, même si des adaptations sont parfois nécessaires pour les dialectes les plus éloignés. C'est le cas du dialecte souletin côté français. L'enseignement du et en basque acquiert ainsi peu à peu son autonomie logistique et peut s'appuyer sur la culture et le patrimoine basques pour développer des contenus pédagogiques spécifiques, tout en poursuivant la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun défini par l'éducation nationale.

5.5. L'ancrage local de la pédagogie – La revalorisation de la culture et du patrimoine basques

L'ancrage sur la culture et le patrimoine basques, sur l'histoire et l'environnement local, permet de les revaloriser, de dépasser le stade du folklore ou de l'archaïsme pour en faire des supports concrets, vivants de l'éducation et de se les approprier. C'est un des axes forts de la pédagogie des *ikastola*. L'impact dans la société n'est peut-être pas évident, mais cela participe d'une dynamique plus globale d'image positive, vivante de la culture et du patrimoine basques, d'une identité basque moderne plutôt que rétrograde.

Ainsi la langue et la culture basques intimement liées, même si elles sont minoritaires, acquièrent un caractère moderne, vivant, en partie grâce à l'enseignement scolaire du et en basque qui concerne de plus en plus d'enfants et indirectement de parents souvent non originaires du Pays Basque.

5.6. Les limites de la fonction de langue d'enseignement

Une langue donnée remplit certaines fonctions dans une société donnée, une langue dominante en remplissant (beaucoup) plus qu'une langue dominée. Les sociolinguistes les ont mises à jour et définies de façon variée, selon des points de vue différents, par exemple la fonction de langue internationale, officielle, nationale, locale, de civilisation, de culture, littéraire, de communication (véhiculaire), enseignée, d'enseignement, de religion, de travail, de la famille, etc. Le basque en France n'est pas langue internationale, ni officielle comme au

que l'on jugerait raisonnable l'enseignement *dans* ces langues qui, au demeurant, peuvent ne pas s'y prêter toutes », p. 67. C'est l'auteur qui souligne.

Pays Basque Sud¹⁵, ni nationale. Elle est très partiellement langue de la famille, quasiment plus la langue de la religion, très peu langue de travail. Elle est langue de culture au sens où une culture particulière lui correspond et commence à devenir langue littéraire au sens où une littérature beaucoup plus diversifiée qu'autrefois se développe à l'heure actuelle, surtout au Pays Basque Sud.

Concernant la fonction de langue d'enseignement, on peut lire ceci dans le *Projet de politique linguistique* de l'OPLB: « *La vitalité des langues tient à leur fonctionnalité, et plus une langue remplit de fonctions, plus elle a de chance de durer et de se développer. En devenant langue enseignée, mais aussi langue d'enseignement, le basque acquiert une fonction majeure, la fonction culturelle, remplie par la langue littéraire utilisée pour l'éducation. En même temps, elle commence à prendre sa place dans la société, et acquiert statut social et prestige* » (OPLB, 2006 : 23).

Cette analyse paraît incomplète et en partie incorrecte. Si être langue de l'école apporte effectivement à la langue un nouveau statut et un prestige supplémentaire, l'analyse semble sous-entendre qu'être langue enseignée et d'enseignement pourrait permettre à la langue de « prendre sa place dans la société ». Il n'est pas évident que même devenu partiellement langue d'enseignement, le basque prenne une place en dehors de l'école, acquière d'autres fonctions ou conquière d'autres domaines d'usage. Les exemples de langues qui n'ont pas dépassé le statut de langue enseignée et d'enseignement sont nombreux.

Et dans le cas précis, en dehors des domaines qu'avaient déjà investis les associations œuvrant en faveur de la langue basque, la politique linguistique publique n'a permis d'ouvrir véritablement qu'un champ nouveau, celui on l'a vu de l'offre d'accueil bascophone pour la petite enfance. Signalons également la mise en place d'un réseau de techniciens de la langue, postes créés en partenariat entre l'OPLB et quelques collectivités territoriales, communes importantes ou communautés de communes.

Mais ceci n'est pas dû au fait que le basque soit langue de l'école. Ce sont des choix de politique qui peuvent permettre un aménagement linguistique nouveau où la langue

¹⁵ La constitution espagnole du 27 décembre 1978 dit dans son article 3 : « 1. *Le castillan est la langue espagnole officielle de l'État. Tous les Espagnols ont le devoir de le connaître et le droit de l'utiliser. 2. Les autres langues espagnoles sont aussi officielles dans leurs communautés autonomes respectives conformément à leurs statuts* ». En Euskadi, le Statut d'Autonomie du Pays Basque du 18 décembre 1979 dit dans son article 6-1 : « *L'euskara, langue propre du peuple basque, a, comme le castillan, le caractère de langue officielle en Euskadi, et tous les habitants ont le droit de connaître et d'employer les deux langues* ». En Navarre, le Statut d'autonomie du 10 août 1982 stipule dans son article 9-1 que « *le castillan est la langue officielle de la Navarre* » et dans le 9-2 « *que le basque a aussi le statut de langue officielle dans les régions basques de la Navarre* ».

basque, langue dominée, assumerait d'autres fonctions, investirait d'autres domaines d'usage au côté ou à la place du français, langue dominante.

5.6. L'attitude des habitants du Pays Basque Nord à propos de la langue basque

Nancy Dorian écrit : « (...) – *negatives attitudes internalized by the speakers or potential speakers themselves – is in itself a serious reason for attempting to promote the language* » (1987 : 63). J'étendrai cette remarque également aux personnes qui ne parlent pas la langue et qui ne souhaitent pas l'apprendre, pour lesquels l'image qu'ils ont de la langue dominée, menacée, peut aussi changer lorsqu'ils constatent le développement de son enseignement.

Il est difficile de mesurer quelle part d'influence l'enseignement scolaire a sur les attitudes de la population envers la langue. En tout cas, on peut affirmer qu'il a dû les influencer, au fur et à mesure qu'il se développait, sachant qu'une partie de la société ignore ce développement. Notons que les parents ayant des enfants en âge scolaire connaissent eux généralement l'existence de cet enseignement. Ainsi en 2009-2010, plus de la moitié des écoles du Pays Basque Nord, 54%, proposent un enseignement bilingue à parité horaire ou par immersion

Les sources de données dont nous disposons pour essayer de connaître l'attitude des habitants sont les diverses enquêtes sociolinguistiques qui ont été réalisées récemment en Pays Basque.

5.7. Les attitudes des habitants du Pays Basque Nord concernant la langue basque

Ici nous nous éloignons un peu de notre sujet, en ce sens qu'il est plus difficile, pour ne pas dire impossible, d'évaluer en quoi l'enseignement de et en langue basque a pu, peut faire évoluer l'opinion, les attitudes des habitants du Pays Basque Nord concernant la langue basque, même si on peut supposer qu'il y a un lien entre les deux.

De plus les données des enquêtes sociolinguistiques récentes accessibles au public n'ont pas la précision souhaitable : soit elles ne distinguent pas les opinions en fonction des tranches d'âge (Gouvernement autonome basque, 2008, *IVe enquête sociolinguistique 2006*), soit elles le font mais sans distinguer les habitants du Pays Basque Nord de ceux du Pays Basque Sud (Baxok et al., 2006, *Identité et culture basque...*). Voici tout de même deux types de résultats.

Concernant la « promotion de la langue basque », 24% des non-bascophones interrogés y sont défavorables ou très défavorables, contre 4,9% des bilingues réceptifs et seulement 2,8% des bilingues (*IVe enquête sociolinguistique 2006*: 128). On peut donc penser, sans préjuger des différences possibles entre tranches d'âge, que plus l'apprentissage de la langue basque se développera et plus la proportion d'attitudes favorables à sa promotion augmentera.

Concernant le souhait que les enfants « sachent le basque » pour l'ensemble du Pays Basque, la tranche d'âge 16-29 ans y est favorable à 80%, celle des 30-45 ans à 55%, celle des 46-64 ans à 30% et celle des 65 ans et plus à 40% (Baxok et al., 2006, *Identité et culture basque...*: 71)¹⁶. Mais la tranche d'âge 16-29 ans est celle qui a le moins d'enfants qui le connaissent déjà 7%, contre 35% pour les 30-45 ans, 57% pour les 46-64 ans et 43% pour les 65 ans. On peut conclure que ce souhait est très majoritaire, sans préjuger de différences possibles entre Pays Basque Nord et Pays Basque Sud,

L'opinion des adolescents du Pays Basque Nord concernant la langue basque

Un enquête sociolinguistique un peu plus ancienne a ciblé les jeunes de 13-14 ans (Institut Culturel Basque, 2001, *Regard sur l'avenir Les adolescents du Pays Basque*)¹⁷. Elle est intéressante pour notre recherche, en ce sens qu'elle étudie un public qui est pour partie concerné par l'enseignement du et en basque, ce qui n'est pas le cas des générations les plus anciennes. Mais nous restons cependant à nouveau avec l'incertitude sur l'impact spécifique de l'enseignement sur cette opinion.

« L'intérêt des jeunes pour la langue basque » en Pays Basque Nord est (assez) grand pour 25%, faible pour 39% et nul pour 35% (Institut Culturel Basque, 2001 : 14). Ces chiffres sont beaucoup moins positifs que les précédents, l'intérêt de ceux qui bénéficient de cet enseignement du ou en basque est faible. Au contraire dans la Communauté autonome basque pour les jeunes de 13-14 ans, cet intérêt est (assez) grand pour 68% et nul seulement pour 7%, alors que l'enseignement entièrement en basque y est beaucoup plus développé. Il y concerne plus des trois-quarts des jeunes.

Les caractéristiques principales de la langue basque pour les jeunes du Pays Basque Nord en 1999 est qu'elle est difficile pour 57% et facile pour 17%, qu'elle est rurale pour 51% et urbaine pour 14%, qu'elle est passéiste pour 39% et futuriste (*sic*) pour 21%, qu'elle

¹⁶ Pays Basque Nord : entretiens individuels à domicile de septembre à novembre à 2004, échantillon représentatif de 1 610 personnes de plus de 16 ans.

¹⁷ Enquêtés : 528 jeunes de 13-14 ans dans 23 collèges du Pays Basque Nord questionnés en 1998-1999.

est inutile pour 32% et nécessaire pour 32% (Institut Culturel Basque, 2001 : 15). L'image de la langue basque qui en ressort n'est pas très positive, plutôt traditionnelle. Peut-être a-t-elle évolué depuis cette enquête.

Concernant son avenir, 6% de ces jeunes souhaitent qu'elle disparaisse, son avenir importe peu à 25%, 44% souhaitent qu'elle reste dans l'état actuel et 26% qu'elle se renforce et s'étende (Institut Culturel Basque, 2001 : 18). Ici aussi l'adhésion n'est donc pas très forte, alors que par exemple dans la Communauté autonome basque 54% jeunes souhaitent qu'elle se renforce et s'étende.

Cette dernière enquête relativise un peu les résultats positifs envers la langue et sa promotion que nous donnaient les deux enquêtes précédemment évoquées, même si elle n'aide pas à établir de façon certaine le lien entre enseignement de la langue et opinion des jeunes concernant la langue.

5.8. Une enquête ciblée : Les parcours linguistiques et professionnels des anciens élèves de la filière « immersive »

Pour terminer cette première ébauche de l'impact de l'enseignement scolaire de la langue basque, voici quelques résultats d'une enquête réalisée en 2009 concernant les anciens élèves du réseau des établissements immersifs de Seaska (Seaska & Gaindegia, 2009). Elle nous permet d'aborder un autre aspect de la notion d'impact puisqu'on s'intéresse ici directement aux jeunes ayant appris la langue et à leur insertion dans la société une fois devenus adultes. Soulignons que l'enseignement immersif d'une langue est de toute évidence le plus efficace, en particulier par rapport à l'enseignement bilingue à parité horaire, puisque l'apprenant n'apprend pas seulement la langue qui est aussi langue d'enseignement, il l'utilise comme langue de communication en classe et dans l'enceinte de l'établissement¹⁸.

515 anciens élèves qui ont fait leurs études dans cette filière jusqu'en troisième ou jusqu'en terminale ont répondu à une centaine de questions ; 481 questionnaires ont été utilisés. Les questions concernaient la scolarité et la langue basque, le parcours socioprofessionnel et la mobilité¹⁹. Pour 30 % de ces anciens élèves le basque n'était pas la langue maternelle.

¹⁸ Certains échanges avec des camarades hors de la classe peuvent se dérouler en français, mais pas avec le personnel enseignant et non-enseignant.

¹⁹ En ce qui concerne la mobilité, les trois quarts travaillent en Pays Basque Nord, 7 % en Pays Basque Sud, 12 % en France dont la moitié en Aquitaine. Deux tiers de ceux qui sont partis souhaitent revenir au Pays Basque.

Peu nombreux sont ceux qui n'utilisent jamais la langue basque : avec les amis ils sont 3,95%, en famille 5,61%, dans la vie de tous les jours 8,32% mais 30,77% au travail ou dans les études. A l'inverse, 60,08% l'utilisent beaucoup en famille, 58,21% l'utilisent beaucoup avec les amis, 41,79% beaucoup dans la vie de tous les jours et 40,33% beaucoup au travail bien qu'elle ne soit pas la langue de travail ou dans les études. On peut donc dire que l'attachement de ces anciens élèves à la langue basque est assez grand, même dans la sphère publique où il est beaucoup difficile de l'utiliser car la langue basque y est très peu présente.

Concernant leur niveau actuel de compétence en basque, la moitié estime qu'il a conservé le même niveau, 31% qu'ils ont peu perdu, 6% qu'ils ont beaucoup perdu mais 11% estiment qu'ils ont amélioré leur niveau de compétence. Ce sont ceux qui travaillent en basque. Globalement, c'est donc une perte prévisible que l'on constate puisque pour ceux qui sont restés en Pays Basque Nord la langue basque y est très minoritaire et que les autres, ayant quitté la région pour vivre et travailler, n'utilisent pas la langue.

Huit anciens élèves sur dix ont ou auront leurs enfants en *ikastola*. 14% ne savent pas ce qu'ils feront et 1% seulement les a inscrits dans une autre filière pédagogique. On peut donc en conclure que la filière pédagogique immersive a un bon « taux de reproduction ».

La partie de l'enquête qui porte sur les études une fois quitté le collège ou le lycée révèle que 23 % des élèves ont étudié au Pays Basque Nord, 11 % au Pays Basque Sud et 61 % sur le territoire français, particulièrement à Pau et à Toulouse. On note une forte dominante des études de lettres et de sciences humaines. Ceci s'explique en partie par le fait que pour l'instant les trois collèges et le lycée de la filière immersive sont des établissements d'enseignement général et non des établissements d'enseignement technique ou professionnel.

Cette forte dominante des lettres et sciences humaines s'est traduite dans leur parcours professionnel. 25 % des anciens élèves interrogés sont devenus enseignants, assistants scolaires ou animateurs, 9 % travaillent dans la sphère de la santé et du social, 7 % sont journalistes, 6 % ont des postes à responsabilité dans des entreprises. Ils sont directeurs ou gérants. 5 % ont un métier en lien avec les lettres ou les sciences humaines. 5 % sont commerçants, 4 % travaillent dans le domaine artistique, 3 % ingénieurs, 3 % restaurateurs, 3 % agriculteurs, 2 % exercent dans le milieu associatif, 2 % sont chercheurs, 1 % travaille dans le domaine du droit et 1 % dans l'informatique. La faiblesse du secteur industriel en Pays Basque Nord, dont l'économie est basée sur l'agriculture, le tourisme et les services, et la forte dominante des lettres et sciences humaines font que la filière immersive forme des jeunes qui ont peu d'influence sur le secteur économique mais qui sont particulièrement aptes

à travailler dans la filière de l'enseignement du et en basque. On a donc ici une tendance à l'auto-reproduction.

6. En guise de conclusion - D'autres directions de recherche

Dans cet essai nous avons tenté d'évaluer l'impact de l'enseignement scolaire de la langue et en langue basque dans la société du Pays Basque Nord, sur la place de la langue basque dans cette société et plus particulièrement sur les pratiques et les représentations linguistiques. « Impact » est entendu au sens d'une influence décisive de quelque chose sur le déroulement des événements ou sur des faits de société. Des effets directs comme la formation de locuteurs, l'acquisition de la fonction de langue d'enseignement ou les bénéfices économiques de l'enseignement ont été mis en évidence. Des effets indirects également comme par exemple une forme de reconnaissance de la langue par les pouvoirs publics et par la population ou une valorisation de la culture et du patrimoine basques du fait de leur utilisation en classe.

Il est évident que ce travail demeure partiel et mériterait d'être étayé par d'autres recherches. Les outils d'analyse des effets, des retombées sont limités : enquêtes et sondages sur des bases déclaratives, observations empiriques. L'une pourrait porter sur les pratiques culturelles et de consommation des jeunes et des adultes ayant appris la langue basque à l'école, afin de mieux comprendre en quoi l'acquisition de la langue influe sur celles-là, sachant que nous avons déjà quelques données limitées sur ce point²⁰. Une autre pourrait étudier le comportement linguistique des jeunes parents ayant appris le basque à l'école avec leurs enfants, quelle(s) langue(s) transmettent-ils ou leur font-ils apprendre à l'école.

Bibliographie

Baxok Erramun et al., 2006. *Identité et culture basque eu début du XXIème siècle – Euskal nortasuna eta kultura XXI. mendearen hasieran*, Saint-Sébastien, Eusko Ikaskuntza.

²⁰ Voir l'enquête *Kultura Ohiturak Praktikak eta Kontsumoa Ipar Euskal Herria 2007-2008* [Habitudes culturelles, Pratiques et Consommation en Pays Basque Nord 2007-2008], (2008, Gouvernement autonome basque, Kulturaren Euskal Kontseilua, Institut Culturel Basque, Vitoria-Gasteiz (Espagne), Gobierno Vasco). Mais le public bascophone n'est pas ciblé en particulier sauf sur quelques points.

- Baxok Erramun et Coyos Jean-Baptiste, 2010. *Helduen euskalduntzea eta etorkinak Ipar Euskal Herrian – L’enseignement du basque aux adultes natifs et non natifs en Pays Basque Nord*, Bilbao, Académie de la langue basque.
- Cooper Robert L., 1989. *Language Planning and Social Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Coyos Jean-Baptiste, 2005, L’enseignement peut-il « sauver » une langue menacée ? L’exemple du Pays Basque, *Lapurdum*, X, 2005, Bayonne, Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques IKER – UMR 5478 : 19-33.
- Dorian, Nancy C., 1987. « The value of language-maintenance efforts which are unlikely to succeed », in *International Journal of the Sociology of Language*, 68, p. 57-67.
- Fishman Joshua A., 1991. *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Clevedon/England, Multilingual Matters.
- _____, 2001, *Can Threatened Languages be saved ? Reversing Language Shift revisited: A 21st Century Perspective*, Clevedon/England, Multilingual Matters.
- Gouvernement autonome basque, 2008. *Ive enquête sociolinguistique 2006*, Vitoria-Gasteiz (Espagne), Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia.
- Gouvernement autonome basque, Kulturaren Euskal Kontseilua, Institut Culturel Basque, 2008. *Kultura Ohiturak Praktikak eta Kontsumoa Ipar Euskal Herria 2007-2008* [Habitudes Pratiques et Consommation culturelles en Pays Basque Nord 2007-2008], Vitoria-Gasteiz (Espagne), Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia.
- Goyhenetche, Manex, 2002. *Histoire générale du Pays Basque*, Tome IV, Saint-Sébastien (Espagne), Elkar.
- Institut Culturel Basque, 2001. *Regard sur l’avenir Les adolescents du Pays Basque et la langue basque Situation au Pays Basque Nord*, Ustaritz, Institut Culturel Basque.
- Ipsos Media, 2007, *Komunikabideen erabilpenaren azterketa : Telebista eta irratia - Enquête de fréquentation des médias : Télévision et radio*, Office Public de la Langue Basque, octobre 2007, <http://www.mintzaira.fr>.
- Office Public de la Langue Basque, 2005. *Diagnostic de l’offre d’enseignement du basque et en basque Année scolaire 2004-2005*, <http://www.mintzaira.fr>.
- _____, 2005. *L’offre d’enseignement du basque et en basque Volet 1 de la programmation pluriannuelle*, <http://www.mintzaira.fr>.
- _____, 2006. *Projet de politique linguistique « Un objectif central: des locuteurs complets Un coeur de cible : les jeunes générations »*, <http://www.mintzaira.fr/fr/politique-linguistique.html>.

- _____, 2008, *La structuration qualitative de l'enseignement du basque et en basque Volet 2 de la programmation pluriannuelle*, <http://www.mintzaira.fr>.
- _____, 2009 a. *Évolution de l'enseignement en langue basque dans les écoles du Pays Basque* (avril 2009), <http://www.mintzaira.fr>.
- _____, 2009 b. *Cadre opérationnel provisoire 2010-2016 pour la politique publique linguistique*, <http://www.mintzaira.fr>.
- Oyharçabal Bernard, 1999. « Euskarazko irakaskintzaren historia: ororen eskolen ildotik, frantses iraultzaren garaiko eskola liburuxka bat » [Histoire de l'instruction en langue basque : un petit livre scolaire datant de la période révolutionnaire, dans le prolongement des petites écoles], in *Lapurdum*, IV, Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques IKER – UMR 5478, p. 81-105.
- Seaska & Gaindegia, 2009. *Iparraldeko gazteen ibilbide akademiko eta sozio-profesionala* [Le parcours universitaire et socioprofessionnel des jeunes du Pays Basque Nord], <http://www.gaindegia.org/eu/LK10>.